



Association québécoise  
des retraité(e)s des secteurs  
public et parapublic

# Crédits d'impôt, programmes et allocations pour aînés

## Provincial

### Crédits d'impôt remboursables :

- Remise en état d'une propriété secondaire (pour les victimes des inondations du 5 avril au 16 mai 2017)  
- *Nouveauté*
- Activités des aînés
- Aidant naturel
- Frais engagés par un aîné pour maintenir son autonomie
- Frais médicaux
- Maintien à domicile des aînés
- Mise aux normes d'installations d'assainissement des eaux usées résidentielles
- Relève bénévole
- Remboursement des prestations
- RénoVert
- Prime au travail adaptée
- Répit à un aidant naturel
- Solidarité
- Subvention pour aînés relative à une hausse de taxes municipales

### Crédits d'impôt non remboursables :

- Contribution à des partis politiques autorisés du Québec
- Déficience grave et prolongée des fonctions mentales ou physiques
- Dons
- Frais médicaux
- Montant accordé en raison de l'âge, ou pour personne vivant seule, ou pour revenus de retraite
- Personnes à charge
- Soins médicaux non dispensés dans votre région
- Travailleur de 63 ans ou plus

### Programmes :

- Programme Allocation-logement
- Déduction pour montant déjà inclus dans le revenu (REER ou FERR)
- Déduction pour montants transférés à un régime de pension agréé, à un REER, à un FERR ou à une rente
- Déduction pour remboursement de cotisations inutilisées versées à un REER
- Déduction pour revenus de retraite transférés au conjoint
- Montant pour les personnes handicapées
- Retrait d'un REER au bénéfice d'une personne atteinte d'une déficience fonctionnelle

## Fédéral

### Crédits d'impôt non remboursables :

- Montant en raison de l'âge
- Montant pour époux ou conjoint de fait
- Montant pour une personne à charge admissible
- Montant pour revenu de pension
- Montant pour aidants naturels
- Montant pour les personnes handicapées
- Montants transférés de votre époux ou conjoint de fait
- Frais médicaux
- Dons
- Montant pour le transport en commun (1<sup>er</sup> janvier au 31 juin 2017)
- Contributions politiques fédérales
- Cotisation à un régime enregistré d'épargne-retraite (REER)
- Crédit d'impôt pour l'accessibilité domiciliaire (CIAD)

### Sources de revenus :

- Sécurité de la vieillesse
- Allocation au survivant
- Pension de retraite du Régime de pensions du Canada
- Supplément de revenu garanti
- Prestations internationales
- Régime enregistré d'épargne-invalidité (REEI)

### Programmes :

- Allocation de conjoint prestataire de la pension de la Sécurité de la vieillesse
- Fractionnement du revenu de pension après 65 ans

## Ressources

Agence du revenu du Canada : **1 800 959-7383**  
Retraite Québec : **1 800 463-5185**  
Revenu Québec : **1 855 291-6467**  
Chercheur de prestations :  
<http://www.prestationsducanada.gc.ca/>

**\*\*Liste non exhaustive\*\***